

APPEL D'OFFRES

SELECTION AGENCE PIGE MEDIAS

Publié par

The Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN)

TABLE DES MATIÈRES

I. CADRE DU PROJET ET PORTÉE DES TRAVAUX	2
II. INSTRUCTIONS POUR RÉPONDRE	3
III. MODALITÉS DE CET APPEL D'OFFRES	7
IV. OFFRE DE SERVICES	9

I. CADRE DU PROJET ET PORTÉE DES TRAVAUX

1. À PROPOS DU GAIN

The Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN) est une fondation basée en Suisse qui a été créée à l'ONU en 2002 pour lutter contre la souffrance humaine causée par la malnutrition. En collaboration avec les gouvernements et les entreprises, nous visons à transformer les systèmes alimentaires afin qu'ils fournissent des aliments plus nutritifs à tous.

Chez GAIN, nous croyons que tout le monde dans le monde devrait avoir accès à des aliments nutritifs et sûrs. Nous nous efforçons de comprendre et d'apporter des solutions spécifiques au défi quotidien de l'insécurité alimentaire auquel sont confrontées les populations pauvres. Conscients qu'il n'existe pas de modèle unique, nous développons des alliances et construisons des programmes sur mesure, en utilisant une variété de modèles et d'approches flexibles.

Nous établissons des alliances entre les gouvernements, les entreprises locales et mondiales et la société civile afin d'apporter des améliorations durables à grande échelle. Nous faisons partie d'un réseau mondial de partenaires qui travaillent ensemble pour créer des solutions durables à la malnutrition. Par le biais d'alliances, nous fournissons un soutien technique, financier et politique aux principaux acteurs du système alimentaire. Nous utilisons des apprentissages spécifiques, des preuves d'impact et des résultats de projets et de programmes pour façonner et influencer les actions des autres.

Basée à Genève, en Suisse, GAIN possède des bureaux de représentation au Danemark, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis. En outre, GAIN dispose aussi des bureaux nationaux au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde, en Indonésie, au Kenya, au Mozambique, au Nigeria, au Pakistan, en Tanzanie, en Ouganda et au Bénin. Des programmes et des projets sont mis en œuvre dans divers autres pays, notamment en Afrique et en Asie.

2. CONTEXTE

L'insécurité alimentaire au Bénin reste préoccupante : une analyse complète de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée en 2017 a montré que 9,6% de la population est en insécurité alimentaire tandis que la malnutrition chronique, qui empêche la croissance corporelle et le développement cognitif avec des conséquences irréversibles après l'âge de 2 ans, touche 32% des enfants. Actuellement, 66 % de la population n'a pas les moyens d'avoir une alimentation adéquate en nutriments, et 91 % de la population n'a pas les moyens d'avoir une alimentation saine et diversifiée.

L'offre de fruits et légumes non essentiels riches en nutriments est cependant insuffisante : La consommation de légumes au Bénin est d'environ 96 g/jour/personne bien inférieure à la recommandation minimale de 400g de l'OMS. En réponse à cette situation, et dans le but d'accompagner le Gouvernement du Bénin dans la lutte contre la malnutrition, The Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN) avec l'appui du Gouvernement néerlandais développe au Bénin un projet axé sur la consommation des légumes.

Ce projet permettra de renforcer la disponibilité et la traçabilité des légumes au niveaux des vendeurs détaillants tout en encourageant les populations cibles à en procurer. Pour y arriver, il a été prévu dans le cadre du projet, le recrutement d'une agence de communications pour mener au nom de GAIN la pîge des communications mass média. A cet effet, GAIN lance cet appel à manifestation d'intérêt et sera l'organisation administrative responsable de cet appel d'offres.

3. PORTÉE DES TRAVAUX ET LIVRABLES

Cet appel d'offre a pour but de recruter une agence capable de faire de la Pige média et audiométrie

Globalement, les agences de communication qui peuvent soumissionner, doivent être des entreprises de droit béninois dûment installées au Bénin et remplissant l'une et/ou l'autre des conditions ci-dessous :

- Capacités techniques à conduire des activités de conseil en communication ;
- Capacités financières et managériales à répondre efficacement aux différentes sollicitations ;
- Expérience dans la pige sur les différents canaux de communication (TV, Radio, Presse écrite, Affichages, Internet) au Bénin ;
- Expérience dans l'analyse des performances des diverses campagnes marketing ou publicitaires ;
- Disposer d'une équipe compétente et expérimentée pour les activités ci-dessous ;

3.1. ETENDU DES TRAVAUX :

Lot : Pige média

- Suivi et veille du plan média en temps réel et du plan de communication/marketing, en utilisant des outils adéquats pour collecter des données en direct ;
- Analyse des données réunies pour évaluer la performance des campagnes ;
- Recommandation et conseil pour l'optimisation des campagnes ;
- Coordination et suivi des actions avec un compte rendu régulier à l'équipe de GAIN, suivant le budget alloué et en respectant les délais accordés

3.2. OBJECTIFS

L'objectif sera de mettre les actions susmentionnées pour une période contractuelle allant de 12 à 18 mois avec une mise en examen après une période d'activité d'un an pour les contrats de plus de 12 mois.

3.3. LIVRABLES

L'agence sélectionnée mettra à disposition un rapport trimestriel qui mettra l'accent sur les tâches effectuées et les performances obtenues suivant un format à valider avec GAIN ainsi que les preuves des diffusions.

II. INSTRUCTIONS POUR RÉPONDRE

La présente section traite du processus à suivre pour répondre à cet appel d'offres. Les candidats sont encouragés à prendre connaissance de ce document avant de compléter leurs réponses.

1. CONTACT

Veuillez adresser toutes les demandes de renseignements et autres communications à la personne-ressource de GAIN à l'adresse ci-après cotationbenin@gainhealth.org. Les réponses ne seront pas confidentielles, sauf dans les cas où des informations exclusives sont concernées.

2. BUDGET

Les candidats sont tenus de fournir à GAIN une proposition détaillée de l'ensemble des frais. Le montant final du budget devra être approuvé par l'organisation avant le début du projet.

3. FORMAT DE LA PROPOSITION

Les agences intéressées doivent préparer un dossier comprenant une synthèse sur les capacités et l'expérience de l'agence dans les domaines cités à la section I.

La proposition à soumettre doit contenir une partie administrative et une partie technique comme suit :

3.1 Les pièces administratives

- Registre de commerce et de crédit mobilier
- Identifiant Fiscal de l'agence
- Attestation de non-faillite à jour
- Attestation CNSS à jour
- Copie RIB
- Attestation Fiscal à jour

3.2. Proposition Technique

La proposition technique doit compoter les rubriques ci-dessous bien articulées :

- Brève présentation de l'agence, nom, adresses, situation géographique, statut, capital, années d'expérience ; (voir tableau 1)
- Méthodologie d'exécution
- Chronogramme d'exécution
- Brève présentation des matériels requis ;
- Présentation du personnel clé avec une bonne articulation des rôles et responsabilités (joindre les curriculums vitae, les attestations de diplômes, attestation de travail et/ou de bonne fin d'exécution ;
- Présentation des références, et des preuves de l'expérience voire le tableau 2 ; (au moins trois (3) attestations de bonne fin d'exécution de structures de réputation en lien avec les références)

Tableau 1

Nom	
Adresse	
Situation géographique	
Statut	
Capital	
Année d'expérience	

Tableau 2

N	Nom de la structure référence	Personne contact	Adresse de la personne contact : Tel et Email	Intitulé du marché	Montant	Année d'exécution
1						
2						
3						

3.3 Propositions financières

Les offres financières doivent prendre en compte les points suivants pour la Pige Marketing et audimétrie :

3.3.1 - Prix Unitaire et Coût total pour la pige des diffusions TV sur Canal 3 et ORTB :

- Quantité totale moyenne comprise entre 30 et 50
- Quantité totale moyenne comprise entre 50 et 100
- Quantité totale moyenne comprise entre 100 et 150

3.3.2 - Prix Unitaire et Coût total pour la pige des diffusions radio de 59sec sur les chaînes locales partenaires à Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo et Bohicon :

- Quantité totale moyenne comprise entre 300 et 500

3.3.3 - La durée du partenariat est de 18 mois

4. SOUMISSION

Une copie électronique du document comprenant les pièces administratives, la proposition technique et la proposition financière doit être de préférence en format PDF, et envoyée à GAIN à cette adresse : cotationbenin@gainhealth.org

5. DATE LIMITE ET DUREE

Le dossier de soumission sera à envoyer à l'adresse mail sus mentionnée au plus tard le **Vendredi 10 Mai 2024 à 14h** avec en objet « Sélection d'une agence Pige Média ».

6. INACCEPTABLE

Les propositions suivantes ne seront automatiquement ni prises en compte ni acceptées :

- Les propositions reçues après la date limite de l'appel d'offres, soit le **Vendredi 03 Mai 2024 à 14h**.
- Propositions incomplètes.
- Propositions qui ne sont pas signées.

7. RÉVISIONS

Les propositions peuvent être révisées et confirmées par mail, à condition que ces révisions soient reçues avant la date limite.

8. ACCEPTATION

GAIN n'acceptera pas nécessairement le coût le plus bas de l'une des propositions soumises. Par conséquent, les critères d'admissibilité, les critères d'évaluation et les exigences obligatoires prévalent. Il sera aussi important de retenir que les offres reçues dans cet appel d'offres seront considérées toutes taxes comprises.

9. ACHÈVEMENT

- Les propositions doivent être soumises sur du papier à en-tête officiel de l'organisation ou de l'entreprise chef de file et doivent être signées par un donneur d'ordre ou un signataire d'autorisation de l'entreprise ou de l'organisation chef de file.
- En cas d'erreur dans le calcul des coûts globaux, les coûts unitaires prévaudront.
- Il est de la responsabilité du soumissionnaire de comprendre les exigences et les instructions spécifiées par GAIN. Dans le cas où des éclaircissements sont nécessaires, il est conseillé aux candidats de contacter la personne responsable de GAIN en vertu de la section II. Point 1., avant de présenter leur observation.
- Bien que GAIN ait déployé des efforts considérables pour assurer une représentation exacte dans la présente demande de propositions, l'information contenue dans la présente demande de propositions n'est fournie qu'à titre indicatif. L'exactitude de ces informations n'est pas garantie par GAIN. Rien dans la présente demande de proposition n'a pour but de dispenser les candidats de se forger leurs propres opinions et conclusions à l'égard des questions abordées dans la présente demande de proposition.
- En répondant à l'appel d'offre, le demandeur confirme qu'il comprend que le non-respect de l'une ou l'autre des conditions peut entraîner la disqualification de sa demande.

10. DROIT DE REFUS

GAIN se réserve le droit de rejeter tout ou partie des soumissions ou d'annuler ou de retirer cet appel d'offres pour quelque raison que ce soit et à sa seule discrétion sans encourir de coûts ou de responsabilité pour les coûts ou les dommages encourus par tout candidat, y compris, sans s'y limiter, les dépenses engagées dans la préparation de la soumission. Le demandeur reconnaît et accepte que GAIN n'indemniser pas le demandeur pour les coûts, dépenses, paiements ou dommages directement ou indirectement liés à la préparation de la soumission.

11. RÉFÉRENCES

GAIN se réserve le droit, avant d'attribuer la proposition, d'exiger du candidat qu'il soumette les preuves de qualifications qu'il juge nécessaires, et examinera les preuves concernant les qualifications et les capacités financières, techniques et autres du candidat.

12. DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS

Après l'attribution de la proposition et sur demande écrite à GAIN, seuls les renseignements suivants seront divulgués :

- Nom de l'agence retenu.

III. MODALITÉS DE CET APPEL D'OFFRES

1. AVIS D'APPEL D'OFFRES NON CONTRAIGNANT

GAIN se réserve le droit de rejeter toutes les offres reçues en réponse à cet appel d'offres et n'est en aucun cas tenu d'accepter toute proposition. GAIN se réserve en outre le droit de négocier le contenu des propositions des candidats retenus, ainsi que la possibilité d'accepter des éléments partiels d'une proposition si cela est jugé approprié.

2. CONFIDENTIALITÉ

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette sollicitation sont considérés comme confidentiels. Dans le cas où des informations seraient divulguées de manière inappropriée, GAIN cherchera à obtenir les recours appropriés, dans la mesure où cela est autorisé. Les propositions, les discussions et tous les renseignements reçus en réponse à cet appel d'offres demeureront strictement confidentiels.

3. DROIT À DES NÉGOCIATIONS FINALES SUR LA PROPOSITION

GAIN se réserve le droit de négocier les coûts finaux et l'étendue finale des travaux de la proposition. GAIN se réserve le droit de limiter ou d'inclure des tiers à la seule et entière discrétion de GAIN dans de telles négociations.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront examinées par l'équipe de sélection. Vous trouverez ci-dessous une liste des critères importants en fonction desquels les propositions seront évaluées. Cette liste n'est pas exhaustive à 100 % et vise à améliorer la capacité des candidats à répondre de manière substantielle.

- Les candidats sont tenus de soumettre les informations suivantes, conformément aux lignes directrices données dans cette section :
- Compréhension de l'étendue des travaux : La proposition doit démontrer une compréhension claire de l'objectif du projet.
- Démontrer une capacité des exigences techniques de cet appel d'offres (Fournir une documentation détaillée sur les capacités et compétences de l'agence ; Preuve d'expérience dans la prestation de solutions à l'aide de la plateforme de technologie de l'information proposée.)
- Les approches méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre de la portée des travaux.
- Les délais d'exécution et la collaboration entre l'agence et GAIN
- Les membres de l'équipe travaillant sur ce projet doivent posséder les qualifications pertinentes et l'expérience globale requise pour mener à bien le projet.
- Les rôles et les responsabilités de chaque membre de l'équipe doivent être clairement définis. GAIN doit avoir une personne-ressource principale clairement identifiée dans la proposition
- Une offre de services dûment complétée.

GAIN se réserve le droit de contacter les personnes et le(s) sous-traitant(s) afin de vérifier les informations fournies dans le cadre de la proposition.

5. PROCESSUS D'EXAMEN

Le processus d'évaluation comprendra un comité composé du staff de GAIN.

6. LIMITATIONS VIS-À-VIS DES TIERS

GAIN ne représente pas, ne garantit pas et n'agit pas en tant qu'agent d'un tiers à la suite de cette sollicitation. Cette sollicitation n'autorise aucun tiers à lier ou à commettre GAIN de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de GAIN.

7. COMMUNICATION

Toutes les communications concernant cette sollicitation doivent être adressées aux parties concernées de GAIN. Le fait de communiquer avec des tiers participant à la DP, avec le comité d'examen ou avec toute autre partie peut être considéré comme un conflit d'intérêts et entraîner la disqualification de la proposition.

8. RÉCEPTION DÉFINITIVE

L'attribution d'une proposition n'implique pas l'acceptation de ses termes et conditions. GAIN se réserve le droit de négocier les termes et conditions définitifs, y compris les coûts et l'étendue des travaux, lors de la négociation du contrat final à convenir entre GAIN et le demandeur.

9. PÉRIODE DE VALIDITÉ

L'offre de services restera valable pendant une période de 60 jours après la date de clôture de la proposition. Dans l'éventualité d'une attribution, le candidat retenu devra conclure un contrat soumis aux conditions générales de GAIN.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sous réserve des termes du contrat à conclure entre GAIN et le demandeur, la propriété intellectuelle liée à l'étendue des travaux du contrat, y compris les informations techniques, le savoir-faire, les procédés, les droits d'auteur, les modèles, les dessins, le code source et les spécifications développés par le demandeur dans le cadre de l'exécution du contrat, est entièrement dévolue à GAIN.

11. PORTÉE DU CHANGEMENT

Une fois le contrat signé, aucune augmentation de la responsabilité de GAIN ou des honoraires à payer par GAIN pour les services résultant d'un changement, d'une modification ou d'une interprétation des documents ne sera autorisée ou payée au demandeur, sauf si ce changement, cette modification ou cette interprétation a reçu l'accord écrit préalable exprès de GAIN.

IV. OFFRE DE SERVICES

Offre soumise par :

(Écrivez ou tapez la dénomination sociale et l'adresse de l'entreprise)

Je(Nous) soussigné(e) offre par la présente à GAIN, de fournir toute l'expertise, la supervision, le matériel et autres choses nécessaires pour mener à bien, à l'entière satisfaction du Directeur exécutif ou de son représentant autorisé, les travaux tels que décrits dans l'Appel d'offres selon les termes et conditions de GAIN aux prix suivants :

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

J'accepte (Nous) que l'Offre de Services restera valable pendant une période de soixante (60) jours calendaires après la date de sa réception par GAIN.

Je (Nous) soumetts par la présente ce qui suit :

- (a) Une proposition pour entreprendre les travaux, conformément aux exigences spécifiées par GAIN.
- (b) Une offre de services dûment complétée, sous réserve des termes des présentes.

LES OFFRES QUI NE CONTIENNENT PAS LA DOCUMENTATION MENTIONNÉE CI-DESSUS OU QUI S'ÉCARTENT DU FORMAT D'ÉTABLISSEMENT DES COÛTS PRESCRIT PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME INCOMPLÈTES ET NON CONFORMES.

Date de ce jour de Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

_____ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Signature (demandeur)

_____ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Signature (demandeur)